

ROSIERS D'EGLETONS



Téléphone : 05 55 93 08 14
Télécopie : 05 55 93 26 30
E-mail : mairie.rosiers@wanadoo.fr

République Française
DÉPARTEMENT DE LA CORRÈZE

MAIRIE DE ROSIERS D'EGLETONS

CONSEIL MUNICIPAL DU 8 octobre 2018

L'an deux mille dix huit, le lundi 8 Octobre, le Conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean BOINET, Maire.

NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE : 15

DATE DE CONVOCATION : 2 octobre 2018

Conseillers présents : Mesdames Jeanne Marie AMOREIRA, Marie-Claude AVELINO, Mireille DURAND, Sandrine LETOQUIN, Stéphanie MAGNE, Audrey PAREL et Messieurs Jean BOINET, Jean Paul BRETTE, Georges CARAMINOT, Jacques GUILLAUMIE-BILLET, Francis GUILLOT, Jean-Claude TALBERT, Fernand ZANETTI.

Absents excusés : Mme. Janine AGIER (Pouvoir à Mr. BOINET) et Monsieur Gérard BRETTE (Pouvoir à Mr. ZANETTI)

Le Maire ouvre la séance et présente l'ordre du jour.

En préambule, il précise que ce conseil, traditionnellement prévu de 11 novembre, a été engagé de façon imprévue en raison de l'urgence qu'il y a à valider le dossier de désignation et de numérotation des rues.

Compte rendu du dernier Conseil : Le compte rendu du Conseil du 19 juillet 2018 n'ayant pas fait l'objet d'observation est adopté à l'unanimité.

I - Intercommunalité

I - 1) Règlement Général de Protection des Données

Le Maire informe le Conseil que la Communauté de communes, au titre de son schéma de mutualisation, a décidé de prendre en charge le financement nécessaire à la mise en conformité des communes. Cette mission a été confiée par la Communauté au Cabinet Thémis.

Le Conseil à l'unanimité accepte la proposition de la Communauté de communes.

II - Suivi des travaux.

II - 1) Accès au centre-bourg

Le Maire rappelle l'engagement du Conseil de réaliser un nouvel accès depuis la RD 1089. (Délibération n° 2018 / 07)

S'agissant d'une opération améliorant la sécurité de la circulation routière, il informe l'assemblée qu'il y a la possibilité de bénéficier d'une aide au titre des amendes de police, lesquelles sont gérées par le Département.

Le Conseil, à l'unanimité charge le Maire de préciser les termes de la délibération initiale et, le moment venu, de présenter cette opération au Département au titre des "Amendes de police".

II - 2) Programme voirie 2019

M. ZANETTI informe le Conseil qu'il a fait établir plusieurs devis pour l'amélioration de la voirie (Route de Laval : 39 000 €, Route de La Vedrenne : 46 000 €, reprise d'une rue à Auchère après des travaux d'adduction d'eau : 17 000 € ...).

Il précise que, compte tenu du coût important du projet de la voie d'accès au bourg, il convient de faire prochainement une réunion conjointe "commission des travaux / Commission des finances" pour établir les priorités à prendre en compte pour définir les programmes routiers 2019 / 2020.

II - 2) Salle associative

M. ZANETTI présente le suivi des travaux en cours, qui se déroulent conformément aux prévisions.

La maçonnerie du bâtiment - vestiaire est réalisée. La reconstruction de la route dite "du stade" est prévue prochainement pour restaurer sans trop tarder l'ancien accès à la RD 1089. Aux fins d'économie, M. ZANETTI propose de démonter nous-mêmes le grillage de l'ancien tennis

III - Affaires Foncières

III - 1) Demande d'aliénation d'un chemin cadastré

Le Maire présente la lettre de M. René CHAZALVIEL en date du 5 octobre 2018 qui demande à acquérir l'emprise d'un chemin traversant sa propriété d'Auchère. Il s'avère que ce chemin est délaissé, hors d'usage et, de ce fait inutilisé depuis une quarantaine d'année alors que son entretien (ou réouverture) nous incombe.

Le Conseil, à l'unanimité accepte le principe de l'aliénation, charge le Maire d'engager la procédure d'enquête publique et l'autorise à signer les actes afférents à cette opération.

IV - Divers

IV - 1) Numérotation des villages

Le Maire informe le Conseil que Messieurs Jean-Paul BRETTE et Francis GUILLOT ont, village par village, achevé leur étude de nomination des voies et de la numérotation des propriétés.

Messieurs Brette et Guillot présente le document récapitulatif.

Le Maire informe le Conseil que nous devons maintenant en valider les données en raison du prochain changement du logiciel de référence, faute de quoi tout le travail réalisé serait à reprendre.

Le Conseil, à l'unanimité valide les appellations et les numéros tels que présentés.

IV - 3) Projet "Panneau Pocket"

Le Maire propose au Conseil de s'inscrire au site de "PanneauPocket". Cette démarche permettrait de communiquer aux Rosiérois des informations municipales d'urgence (fermeture de la mairie, alertes météo de la préfecture, événements associatifs ...) par lecture directe sur leur téléphone portable, tablette ou ordinateur.

Le coût de l'abonnement annuel au site est de 160 €. (tarif préférentiel réservé aux communes adhérentes à l'AMRF).

Le Conseil, à l'unanimité accepte la proposition et autorise le Maire à signer le contrat d'adhésion.

IV - 4) Contrat de Prêt de l'Office HLM d'Egletons

Le Maire présente au Conseil la délibération de l' Office Public de l'Habitat d'Egletons, en date du 20 juin 2018 qui a sollicité le réaménagement de ses contrats de prêt contractés auprès de la "Caisse des Dépôts et Consignations", laquelle a accepté la demande.

La Commune de Rosiers s'étant anciennement portée garante, il convient de délibérer pour ajuster notre garantie à ces nouvelles dispositions.

Le Conseil, à l'unanimité confirme sa garantie à l'OPHLM d'EGLETONS.

IV - 5) Demande du lycée d'Egletons en soutien à un recherche historique sur notre commune

Le Maire présente l'objet de ce projet qui porte sur la déportation, au départ du lycée en août 1942, de juifs étrangers détenus dans les camps d'internement de Rosiers d'Egletons et de Soudeilles.

Il s'agit d'un travail d'histoire locale qui sera conduit par les étudiants de 1^{ere} scientifique, et de bac professionnel en Travaux publics et techniciens du bâtiment avec en finalité la conception d'une commémoration au lycée prévue le 10 avril 2019 et la réalisation d'une exposition.

Ce projet, encadré par deux professeurs d'histoire, se poursuit par un voyage au camp de regroupement de Drancy et en Pologne vers les camps de mise à mort d'Auschwitz-Birkenau.

Le budget prévu pour ce projet ambitieux est de 35 600 €. ce qui correspondrait à une participation des familles de 455 € par étudiant. Afin d'en diminuer le coût, et delà de la participation directe du lycée et de leur écot personnel, les deux porteurs de projet ont sollicité les aides du Ministère de la défense, du Conseil Régional, de la "Fondation pour la Mémoire de la Shoa" et des communes dont les deux principalement concernées : Soudeilles et Rosiers d'Egletons

Compte tenu de notre histoire locale mais aussi de l'intérêt qu'il y a pour de jeunes citoyens de prendre conscience - concrètement - de ce que sont capable de faire des régimes d'extrême droite, le Conseil à l'unanimité soutient de projet et vote une participation de 1 000 €.

IV - 6) Indemnités des élus

Le Maire informe le conseil qu'en raison des mesures relatives à la "retenue à la source", l'indemnité des élus sera versée mensuellement à compter du 1^{er} janvier 2019.

Le Conseil en prend acte.

IV - 7) Commission "Jeunes"

M. Georges CARAMINOT informe le Conseil qu'une réunion de la commission se tiendra en mairie le vendredi 19 octobre pour organiser le "repas de fin d'année des jeunes" prévu le 8 décembre.

IV - 8) Cérémonie du 11 novembre

Le Maire rappelle que, compte tenu de cette séance, il n'y aura pas de Conseil municipal le 11 novembre. Il donne rendez-vous à tous les participants devant l'école à 10h45.

Ce 11 novembre étant le centenaire de l'armistice de 1918, les cloches sonneront pendant 5 mn à l'identique du jour de l'époque.

Nous seront accompagnés cette année par Mme CATEL et M. SABEAU qui représente l' "Association Nationale des Anciens Combattants et Résistants".

L'ordre du jour étant épuisé, le Maire remercie les participants et clôt la séance.
